

LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°301 CIRCULAIRE GÉNÉRALE 23 mai 2016

La gronde s'amplifie de jour en jour!

Après plus de deux mois de mobilisations intensives qui ont été ponctuées par de nombreuses grèves et manifestations sur tout le territoire, deux nouvelles journées d'actions sont programmées les 26 mai et 14 juin prochains pour exiger le retrait de la loi travail.

Depuis le début de la contestation, dans de nombreuses entreprises rattachées à la Fédéchimie où FO est présente, notamment dans les raffineries où nos camarades ont durci le mouvement mettant à l'arrêt de nombreuses raffineries sans compter le blocage des dépôts pétroliers, force est de constater que le mécontentement ne faiblit pas, bien au contraire, il s'amplifie.

Le 26 mai sera une nouvelle fois l'occasion de montrer au Gouvernement que les salariés, jeunes, retraités...ne veulent pas de cette loi rétrograde adoptée de manière autoritaire par un gouvernement qui ne suit et n'applique que les directives de ses plus proches conseillers que sont le patronat, la CFDT... dont le seul but est de voir disparaitre notre code du travail et nos conventions collectives.

Quant au **14 juin**, dans le cadre des débats au Sénat, les organisations syndicales FO, CGT, FSU, Solidaires ainsi que les organisations étudiantes et lycéennes UNEF, UNL et FIDL, ont décidé de renforcer l'action par une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris.

De plus, pour élargir l'expression des salariés du privé comme du public sur cette loi travail, une «votation» sera organisée dans les entreprises et les administrations. Les modalités pour cette «votation» vous parviendront ultérieurement.

D'ici là, dans le cadre d'assemblées générales, nous invitons nos structures syndicales à débattre avec les salariés pour définir les modalités d'actions à mener contre cette loi travail.

<u>26 MAI</u> : Journée de grèves et manifestations

14 juin : Grève interprofessionnelle et manifestation nationale à Paris

Nous comptons donc sur vous et sur votre sens des responsabilités pour expliquer et sensibiliser de nouveau les salariés de vos entreprises à rejoindre le mouvement pour que cette loi travail ne voit jamais le jour.